AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP -6-4-73 499671

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
30 Francs
N° 151 - Avril 1973
1er supplément

CULTURES MARAICHERES

I. Mouche de la carotte : Pour des raisons d'ordre biologique la lutte contre les adultes ne peut être envisagée. Le traitement du sol s'est avéré être la plus efficace des méthodes de lutte.

Les produits organo-phosphorés épandus sous forme de granulés, de poudres ou en pulvérisation doivent être légèrement enfouis avant ou au moment du semis. Les doses recommandées (traitement de la totalité de la surface du sol) peuvent être réduites des deux tiers dans le cas d'épandage localisé à la raie de semis.

Différents insecticides sont recommandés. Ce sont :

- le Carbophénothion à 6 kg de M.A./ha
- le Chlorfenvinphos à 5 kg de M.A./ha
- le Diazinon à 8 kg de M.A./ha
- le Diethion à 5 kg de M.A./ha
- le Dichlofenthion à 6 kg de M.A./ha
- le Fonofos à 2 kg de M.A./ha
- le Trichloronate à 2 kg, 500 de M.A./ha

II. Mouche de l'oignon : Quel que soit le type de culture à cette époque de l'année, semis ou repiquage, la protection contre la Mouche doit être effectuée soit par le traitement du sol, soit par l'enrobage des semences.

Traitement du sol : C'est la technique la plus intéressante et la seule applicable en traitement préventif pour les cultures d'oignons repiqués. On utilisera un des produits suivants aux doses indiquées de matière active à l'are.

Diazinon 80 gr. - Dichlofenthion 60 gr. - Trichloronate 25 gr. - Fonofos 20 gr.
Chlorfenvinphos 50 gr. - Carbophénothion 60 gr. - Diethion 50 gr.

On utilisera soit des poudres, soit des granulés, soit des pulvérisations (10 l au moins à l'are). Pratiquer un léger ratissage pour enfouir l'insecticide avant d'effectuer le semis ou le repiquage.

Enrobage des semences : L'enrobage des semences peut être effectué avec un des produits suivants aux doses en grammes de matière active pour 1 kg de graines : Diethion 60 gr., Trichloronate 40 gr.

Les deux techniques de traitement ne permettent pas une protection suffisante jusqu'à la récolte, la persistance d'action des insecticides est insuffisamment longue pour obtenir une protection suffisante contre les attaques tardives. Aussi devra-t-on, au bout de 3 mois environ, avoir parfois recours à des traitements en cours de culture.

L'Inspecteur : P. BERVILLE — Les Ingénieurs : TROUILLON - CHRESTIAN

Tirage du 5 Avril 1973 : 2 400 exemplaires - Précédente publication 27 Mars.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P55